

Réf: Dossier N° 002497

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TEMPORIZE CONSTRUCTION SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera BONOUMIN NON LOIN DE
ABIDJAN MALL,lot 222,ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2021, et enregistrés au CEPICI le 31/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TEMPORIZE CONSTRUCTION SARL »

Objet : L'ETUDES, LA CONCEPTION ET L'EXECUTION DE TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BATIMENT EN TOUS GENRES, NOTAMMENT A USAGE DE BUREAUX OU D'HABITATION, COMMERCIAL,INDUSTRIEL OU PROFESSIONNEL AINSI QUE TOUS TRAVAUX ANNEXES Y AFFERENTS

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera BONOUMIN NON LOIN DE ABIDJAN MALL,lot 222,ilot 12

Gérant : M ZIZA BOUABRE CHARLES JEAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02001 du 11/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12697/GTCA/RC/2021 du 11/06/2021

Pour Avis

Le CEPICI

